

#### Article 1 : Généralités

HIVEINVOICE est un service proposé par la S.P.R.L. HIVELAB SOFTWARE & IT SERVICES, dont le siège social est sis à 4000 Liège (Belgique), rue de Lantin 155 B – Numéro d'entreprise : 0450.218.867.

Dans le cadre des présentes conditions générales, la dénomination HIVEINVOICE désignera non seulement le service proposé mais également les exploitants de ce dernier (à savoir la S.P.R.L. HIVELAB SOFTWARE & IT SERVICES).

Les présentes conditions générales visent en conséquence à régir l'utilisation du site HIVEINVOICE, enregistré sous le nom de domaine <a href="https://www.hiveinvoice.be">www.hiveinvoice.be</a>. L'inscription à HIVEINVOICE par le client emporte l'acceptation expresse et sans la moindre réserve des présentes conditions générales. Ces dernières primeront sur toutes autres conditions générales, qu'elles soient antérieures ou postérieures.

HIVEINVOICE se réserve le droit de modifier ou de mettre à jour unilatéralement et à tout moment les présentes conditions générales. Ces modifications ou mises à jour seront notifiées au client selon tous modes de communication de son choix. Le seul fait de poursuivre l'utilisation du site HIVEINVOICE après modification ou mise à jour des conditions générales constitue une acceptation expresse de celles-ci dans le chef du client.

Il ne pourra être dérogé aux présentes conditions générales que de l'accord exprès d'HIVEINVOICE. Ni le silence ni l'abstention d'HIVEINVOICE à se prévaloir de ses conditions générales ne pourront être interprétés comme une renonciation de cette dernière à s'en prévaloir ultérieurement.

## **Article 2 : Services proposés**

HIVEINVOICE est un service en ligne payant, accessible par le web et par le biais de l'application dédiée, et visant à offrir à ses clients la possibilité de gérer leur facturation ainsi que leurs propres clients et fournisseurs.

Les services offerts par HIVEINVOICE sont uniquement accessibles aux professionnels et ne sont donc en aucun cas destinés à une utilisation privée par un particulier.

HIVEINVOICE constitue un outil n'ayant nullement pour vocation à se substituer au client dans sa gestion dont ce dernier demeure totalement responsable.

HIVEINVOICE est un produit standard de sorte telle que le client reconnaît être pleinement conscient que le logiciel soit susceptible de ne pas proposer les spécificités qu'il recherche. Le client demeure

cependant libre de proposer des améliorations ou des modifications, étant entendu qu'HIVEINVOICE est en droit de décider unilatéralement de refuser l'implémentation des propositions émises.

## Article 3 : Création d'un compte

La création d'un compte HIVEINVOICE par le client se fait sous l'entière responsabilité de ce dernier.

Par son inscription, le client déclare expressément :

- Être âgé de 18 ans au minimum ;
- Avoir communiqué son nom complet, celui de sa société, une adresse mail valide ainsi que toutes les informations nécessaires et requises dans le cadre de l'inscription ;
- Avoir pris connaissance des présentes conditions générales qu'il accepte sans la moindre réserve :
- Assurer la sécurité et la confidentialité de ses données de connexion, HIVEINVOICE déclinant toute responsabilité en cas de perte de données ou de dommages liés à l'incapacité du client à protéger les dites données dont, notamment, son nom d'utilisateur et son mot de passe.

Le client déclare par ailleurs expressément que son inscription à HIVEINVOICE et l'utilisation du logiciel proposé par celle-ci ont lieu dans le cadre d'un usage strictement professionnel de sorte telle qu'il ne pourra en aucun cas être assimilé à un consommateur.

La création d'un compte donne automatiquement droit au client à un essai limité à 30 documents, sans limite de temps. Une fois ces 30 documents utilisés, le client ne pourra poursuivre l'utilisation des dits services que moyennant la souscription à une formule payante conformément aux conditions et modalités définies ci-après.

#### Article 4 : Limites liées à l'emploi d'internet

L'utilisation d'HIVEINVOICE est intimement liée au bon fonctionnement d'internet dont le client déclare connaître les caractéristiques et limites telles qu'exposées ci-dessous :

- La qualité de la transmission de données sur internet peut-être extrêmement variable et dépend, notamment, des capacités techniques du réseau employé. Dès lors, HIVEINVOICE ne peut en aucun cas garantir le bon fonctionnement d'internet;
- Compte tenu de l'absence de protection des données circulant sur internet et des détournements pouvant survenir, toute communication du client de ses mots de passe, codes confidentiels ou plus généralement de toutes les informations à caractère sensible se fait entièrement sous sa responsabilité et à ses risques et périls;
- Le client s'engage à protéger ses serveurs de la contamination par des virus ou de toute tentative d'intrusion de tiers ;
- En aucun cas HIVEINVOICE ne peut être employé pour diffuser des virus, des vers ou tout autre contenu malveillant;
- HIVEINVOICE ne peut être utilisé pour stocker, héberger ou envoyer des courriers, messages ou SMS non sollicités :
- Le client renonce expressément à engager la responsabilité d'HIVEINVOICE en cas de survenance d'un ou de plusieurs faits repris ci-avant.

Le client est seul responsable des dommages et préjudices directs ou indirects, matériels ou immatériels, causés par lui-même ou l'un de ses préposés à HIVEINVOICE en raison de l'utilisation

inappropriée ou non du serveur d'hébergement. Dans les cas indiqués ci-dessus, mais également dans toutes autres hypothèses de faute du client, ce dernier s'engage à garantir et à indemniser HIVEINVOICE de toute condamnation prononcée à son encontre en ce compris les éventuels dommages et intérêts mais également l'intégralité des frais de justice exposés. Le client s'engage par ailleurs à rembourser à HIVEINVOICE la totalité des frais générés par la réparation des dommages causés par sa faute.

## Article 5 : Entrée en vigueur et durée du contrat

Le contrat entre en vigueur dès la finalisation par le client de son inscription pour ce qui est de la période d'essai ou lors de la souscription à une formule payante.

Le client bénéficiant d'un essai de 30 documents verra son compte bloqué une fois ces derniers utilisés. Il pourra néanmoins réactiver son compte en souscrivant à une formule payante.

Le contrat est souscrit pour une période d'une année, facturable mensuellement.

Le contrat sera tacitement reconduit à défaut pour le client d'avoir procédé à l'annulation de son abonnement avant sa date d'échéance par le biais du module prévu à cet effet sur le site web.

En cas d'annulation, l'accès aux services d'HIVEINVOICE sera bloqué à la date d'échéance du contrat.

Dans l'hypothèse où le client décide de supprimer son compte ou de ne pas faire usage de celui-ci avant l'échéance du contrat, il demeure malgré tout tenu au paiement de l'intégralité de l'année souscrite, même suite à une tacite reconduction.

HIVEINVOICE se réserve le droit de mettre un terme à la commercialisation de ses produits. Le client sera dûment avisé par tout moyen de communication choisi librement par HIVEINVOICE et pourra continuer d'utiliser le logiciel jusqu'au terme de la période d'abonnement en cours. A dater de cette notification, le client devra prendre ses dispositions en vue d'assurer la sauvegarde de ses données, HIVEINVOICE se déchargeant de toute responsabilité à cet égard. Le client ne pourra prétendre à une quelconque indemnité fondée sur la cessation de la commercialisation de ses produits par HIVEINVOICE.

HIVEINVOICE est libre de modifier le logiciel, unilatéralement et sans préavis, en vue d'y apporter les améliorations, les adaptations ou les mises à jour qu'elle juge être nécessaires ou utiles. Le client ne pourra prétendre à la moindre indemnité en raison de la modification du logiciel.

#### Article 6 : Suspension des accès

En cas de contravention aux présentes conditions générales, HIVEINVOICE se réserve le droit de suspendre l'accès du client à ses services, immédiatement et sans préavis ou mise en demeure préalable. L'accès ne sera rétabli qu'après réception du paiement du client, en principal, frais et intérêts, ou lorsqu'il aura été mis fin à la violation des présentes conditions générales.

Par ailleurs, le non-respect des présentes conditions générales autorise HIVEINVOICE à désactiver immédiatement le compte du client, temporairement ou définitivement, sans préavis ni mise en demeure préalable et sans préjudice du droit pour HIVEINVOICE de réclamer des dommages et intérêts pour tout préjudice éventuellement subi.

Enfin, HIVEINVOICE est en droit de désactiver tout compte demeuré inactif durant une période d'un an.

# Article 7 : Protection des données et politique de confidentialité

Par son inscription, le client autorise expressément HIVEINVOICE à stocker, traiter et utiliser les données collectées lors de la création du compte ainsi que toutes les informations nécessaires à l'établissement des factures émises par HIVEINVOICE. Les données fournies par le client sont dès lors exclusivement destinées au bon fonctionnement de HIVEINVOICE. Le client pourra exercer à tout moment ses droits d'accès, de rectification, d'effacement, de regard, de correction, de portabilité et de modification de ses données personnelles en formulant une demande à l'adresse privacy@hiveinvoice.be.

Les données appartenant au client et hébergées par HIVEINVOICE dans le cadre de l'utilisation du logiciel restent la propriété exclusive du client. HIVEINVOICE prendra toutes les mesures organisationnelles et techniques en vue de garantir la confidentialité des données. HIVEINVOICE ne réalisera aucune copie des données ni n'en fera le moindre usage en dehors des nécessités liées à l'application des présentes conditions générales ou à l'emploi du logiciel.

Le client demeure seul responsable des données qu'il communique à HIVEINVOICE lors de son inscription ou à l'occasion de l'utilisation du logiciel. Le client garantit dès lors que les données en question lui appartiennent et qu'il est en droit de les utiliser. Il garantit par ailleurs la légalité de l'ensemble de ses données.

Le client sera tenu de garantir HIVEINVOICE de toute prétention ou de toute action d'un tiers découlant de l'inscription du client ou de l'utilisation des données transmises à HIVEINVOICE. Le client sera ainsi tenu de garantir HIVEINVOICE de toutes les sommes généralement quelconques auxquelles elle pourrait être condamnée mais également de tous les frais exposés pour assurer sa défense, en ce compris les frais d'avocat.

Le client autorise expressément HIVELAB à communiquer à certains tiers spécifiques et désignés limitativement les données suivantes :

- Nom:
- Prénom;
- Nom de la société éventuelle ;
- Numéro d'inscription à la BCE;
- Adresse;
- Mail;
- Téléphone ;
- Fax
- Nombre de factures établies sur une période données ;
- Chiffre d'affaires réalisé sur une période donnée ;
- Montant des factures établies sur une période donnée ;
- Nombre de clients :

Les tiers auxquels ces données sont susceptibles d'être transmises sont :

- GROUPE SECUREX ASBL, dont le siège social est établi avenue de Tervueren, 43 à 1040 Etterbeek et inscrite à la BCE sous le numéro 0419.678.319 ;
- La S.A. SKWAREL, dont le siège social est sis à 1040 Etterbeek, Cours Saint-Michel 30C et inscrite à la BCE sous le numéro 0849.854.711.

HIVELAB ne communiquera aucune des données précitées à un tiers autre que ceux visés ci-dessus

# Article 8 : Politique de sécurité

HIVEINVOICE prend l'ensemble des mesures techniques nécessaires afin de conserver les données et d'assurer leur confidentialité.

Toutes les données des comptes utilisateurs sont sauvegardées sur des serveurs munis d'un pare-feu et faisant l'objet d'une sauvegarde journalière sur des serveurs externes.

Des mesures de sécurisation des données sont également prises afin d'assurer une protection contre la perte des données et contre l'intrusion de tiers.

Enfin, tous les employés, collaborateurs et sous-traitants d'HIVEINVOICE sont tenus de respecter la confidentialité des données du client.

En dépit de l'ensemble des mesures de protection prises par HIVEINVOICE, le client reconnaît avoir conscience qu'il n'existe aucune mesure de protection permettant de garantir une sécurité absolue et que le risque inhérent à la transmission de données personnelles sur internet ne peut être totalement supprimé.

Dès lors, la responsabilité d'HIVEINVOICE ne pourra en aucun cas être mise en cause en cas de perte de données résultant d'une défaillance du logiciel ou des serveurs ou encore de l'intervention d'un tiers, le client s'engageant à ce titre à conserver en permanence et par ses propres moyens une sauvegarde des données transmises à HIVEINVOICE.

HIVEINVOICE n'est tenue à l'égard du client qu'à une obligations de moyens et ne pourra être responsable que de sa faute lourde ou de son dol et uniquement à concurrence des montants effectivement payés par le client pour les services d'HIVEINVOICE relativement à la période en cours.

## Article 9 : Prix - Facturation - Paiement en ligne

Les prix communiqués au client lors de son inscription demeurent valables pour la période initiale choisie par celui-ci. HIVEINVOICE se réserve le droit de modifier ses prix pour les périodes ultérieures unilatéralement et sans préavis préalable.

Les formules payantes ainsi que les options doivent être acquittées en un seul paiement pour l'intégralité de leur période de validité.

La gestion des paiements en ligne et le débit des cartes de crédit n'est pas directement réalisé par HIVEINVOICE mais par un prestataire de paiement en ligne, à savoir la plateforme DIGITEAL. HIVEINVOICE ne stockera donc en aucun cas ni n'aura accès aux données liées à la carte de crédit.

La formule payante choisie par le client ne sera activée qu'à compter du moment où son paiement aura été dûment validé par la plateforme en ligne.

HIVEINVOICE se réserve le droit de changer de prestataire à tout moment et sans avertissement préalable.

HIVEINVOICE ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable des défaillances du prestataire choisi pour la réalisation des paiements en ligne.

## **Article 10 : Force majeure**

HIVEINVOICE ne pourra être tenue pour responsable de l'inexécution d'une ou de plusieurs clauses des présentes conditions générales, voire de la totalité d'entre elles, lorsque cette inexécution résulte d'un cas de force majeure.

En l'espèce, la force majeure se définit comme un évènement imprévisible et/ou inévitable et indépendant de la volonté d'HIVEINVOICE comme, par exemple, une défaillance de l'hébergeur.

Si l'exécution du contrat ou de toute obligation reposant sur HIVEINVOICE est en tout ou en partie empêchée, limitée ou perturbée en raison d'un cas de force majeure, HIVEINVOICE sera alors dispensée de l'exécution des obligations en question.

En pareille hypothèse, HIVEINVOICE sera en droit de solliciter la résiliation du présent contrat sans que le client ne puisse prétendre à une quelconque indemnité et en conservant le bénéfice des sommes dues à la date de la résiliation.

Si le cas de force majeure n'entraîne qu'une suspension de l'exécution des obligations, celle-ci perdurera pendant toute la durée du cas de force majeure.

## **Article 11 : Propriété intellectuelle**

Le nom commercial HIVEINVOICE est la propriété exclusive de la S.P.R.L. HIVELAB SOFTWARE & IT SERVICES. Il en va de même de toutes ses déclinaisons, ainsi que de toute utilisation et logo liés à HIVEINVOICE.

Tous les éléments constitutifs du site HIVEINVOICE, qu'ils soient ou non accessibles à l'utilisateur du logiciel, sont la propriété exclusive d'HIVEINVOICE. Cela concerne, notamment, les logiciels, bases de données, pages du site (texte, image, graphismes, icônes, sons, vidéos), outils de gestion, plateforme, ainsi que tout outil ou information mis à disposition du client.

Sauf autorisation expresse, préalable et écrite d'HIVEINVOICE, il est strictement interdit au client, à ses préposés ou toute autre personne à qui le client permet d'accéder à HIVEINVOICE de :

- Copier, reproduire, modifier, représenter, publier, adapter, transmettre, traduire, sous quelle que forme et par quelque moyen que ce soit, tout ou partie du logiciel HIVEINVOICE ainsi que tout ou partie des informations ou services prodigués par HIVEINVOICE;
- Utiliser le logiciel d'une autre manière ou à d'autres fins que celles décrites sur le site d'HIVEINVOICE ou dans les présentes conditions générales ;
- Céder à titre onéreux ou gratuit tout ou partie des droits et obligations qu'il détient du fait du présent contrat.

L'abonnement souscrit par le client lui confère uniquement le droit de licence d'utilisation du logiciel pendant la durée de son abonnement, à l'exclusion de tout autre droit.

HIVEINVOICE est autorisée, sauf opposition expresse du client, à faire mention de ses clients, à des fins promotionnelles et de publicité, sur tous supports y compris sur son site internet, et à y reprendre les nom, logo et extraits des commentaires éventuels des clients.

# Article 12 : Obligations et responsabilité d'HIVEINVOICE

HIVEINVOICE est exclusivement tenue à une obligation de moyens et s'engage en conséquence à tout mettre en œuvre afin d'offrir un service de qualité au client.

HIVEINVOICE veillera à assurer une accessibilité permanente au logiciel (24h/24, 7jours/7). Cependant, des interruptions du service demeure possibles, notamment en cas de panne ou de défaillance de l'hébergeur ou encore lors d'une maintenance. En aucun cas ces défaillances ne pourront engager la responsabilité d'HIVEINVOICE, quelle qu'en soit la durée.

HIVEINVOICE ne pourra jamais être responsable d'un éventuel préjudice causé au client ou à un tiers et découlant de l'utilisation du logiciel ou de n'importe quel service fourni par HIVEINVOICE, quel qu'en soit la cause, sauf en cas de faute lourde ou de dol dans le chef d'HIVEINVOICE.

HIVEINVOICE ne pourra être tenue pour responsable d'un vol d'informations et des conséquences en résultant. Le client reconnaît être conscient des risques liés à l'utilisation d'internet et demeure libre de ne pas communiquer les données qu'il estime être sensibles.

Dans tous les cas où la responsabilité d'HIVEINVOICE serait mise en cause et établie, seule sa faute lourde pourrait lui être reprochée. Dans ce cas, le total des indemnités à charge d'HIVEINVOICE ne pourrait, de convention expresse, dépasser le montant facturé pour la période au cours de laquelle est survenu le dommage. En aucun cas HIVEINVOICE ne pourra être tenue responsable des préjudices indirects, qui ne résultent pas directement et exclusivement de la défaillance du service fourni par HIVEINVOICE, tels que le préjudice commercial, la perte de commandes ou de bénéfices, l'atteinte à l'image. ...

Toute réclamation du client devra, à peine de déchéance, être adressée à HIVEINVOICE dans les 48 heures du fait générateur par courrier électronique lequel devra être confirmé par envoi recommandé transmis dans les 8 jours calendriers du courrier électronique précité.

#### Article 13 : Loi applicable et Tribunal compétent

Le présent contrat est régi par le droit belge.

Tout litige relevant de l'interprétation ou de l'exécution du contrat conclu entre HIVEINVOICE et son client ou des présentes conditions générales sera de la compétence exclusive des Cours et Tribunaux de Liège (Belgique).

## Article 14 : Règlement Général sur la Protection des données

HIVEINVOICE traite les données à caractère personnel en conformité avec toutes les lois applicables concernant la protection des données et plus particulièrement le Règlement Général sur la Protection des Données.

La politique de protection des données d'HIVEINVOICE est disponible sur son site internet.

Le responsable du traitement est la S.P.R.L. HIVELAB SOFWARE & IT SERVICES.

Toutes les questions ou remarques relatives à la protection des données peuvent être adressées à l'adresse <u>privacy@hiveinvoice.be</u>.

En contrepartie, le Client garantit au travers de l'acceptation des présentes conditions générales à HIVEINVOICE qu'il a légalement le droit de communiquer et d'enregistrer les données à caractères personnelles et plus généralement les données professionnelles (noms des entreprises, logos, adresses, emails, numéros d'enregistrements TVA, etc.) et qu'il n'enfreint pas lui-même à ce titre les directives Européennes d'application en la matière. Par extension, HIVEINVOICE réalisant des traitements sur les données qui lui sont fournies par le Client pour réaliser l'ensemble des services auxquels le Client souscrit volontairement , HIVEINVOICE assure le Client que cela sera fait dans un rôle unique de processeur de données et que les données fournies seront conservées et utilisées dans les services HIVEINVOICE de la manière la plus sécurisée possible (mesures que le Client considère adéquates et suffisantes en acceptant les présentes conditions d'utilisations).